RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Décision du 13 FEV. 2017

portant nomination du président de jury des concours G2E (Géologie, eau et environnement)

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement et la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment son livre VIII ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2009-1106 du 10 septembre 2009, portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu la convention de partenariat « concours G2E » du 1er septembre 2016, notamment son article 5,

Décident :

Article 1er

M. Charles DEREIX, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, est nommé président de jury des concours G2E (Géologie, eau et environnement) pour une durée de trois ans à compter de la session 2017.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture.

Fait le 13 FEV. 2017

La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer,
Pour la ministre et par délégation :

Robert COURRET

L'adjointe au directeur général
Chef du service de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation

Valérie BADUEL

Le ministre de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt,
porte-parole du Gouvernement
Pour le ministre et par délégation :

La ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche,
Pour la ministre et par délégation :

Pour la Ministre et par délégation
Pour la [illegible]
supé[illegible]
Le Chef de service d[illegible]

[illegible]eignement
[illegible]sionnelle
[illegible]s et de la vie étudiante

Rachel-Marie PRADEILLES-DUVAL